

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

N° 2021-025

**Finances - Budget Principal - Compte de Gestion 2020 -
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 22 Mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON.

En exercice : 22

Présents : 17

Votants : 21

Excusés :

Pascal FOULON, Nicole BRUANDET, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Marie-Françoise QUERE.

Pouvoirs :

Marie-Françoise QUERE à Dominique RENAULT.

Bruno GUITTARD à Éric DODET

Isabelle BRIARD à Charline MARTINEAU.

Pascal FOULON à Frédéric CUILLERIER.

Secrétaires auxiliaires : Célia VALERO et Aurélie ZARAGOZA.

N°2021-025

Finances - Budget Principal - Compte de Gestion 2020 - Approbation et autorisation de signer

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que le Compte Administratif retrace l'ensemble des mouvements financiers pour l'exercice 2020.

Contrairement au Budget Primitif qui est un acte de prévision, le Compte Administratif permet d'identifier le niveau réel des charges et des ressources.

Recettes de fonctionnement	CA 2019	CA 2020	Évolution
013 – Atténuation de charges	66 967,12 €	35 268,51 €	-47,33 %
70 – Produits des services	471 169,05 €	358 495,49 €	-23,91 %
72/042 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	/
73 – Impôts et taxes	1 887 776,43 €	1 912 138,78 €	1,29 %
74 - Dotations et participations	842 993,04 €	887 497,21 €	5,28 %
75 – Autres produits de gestion	47 286,68 €	42 348,89 €	-10,44 %
76 – Produits financiers	/	/	/
77 – Produits exceptionnels	103 466,67 €	1 108,79	- 98,93 %
043 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00€	0,00 €	/
TOTAUX	3 419 658,99 €	3 236 857,67 €	-5,35 %

Les variations du chapitre « Atténuation de charges » sont toujours très marquées d'une année sur l'autre en raison du caractère volatile de ces recettes. Le remboursement important des indemnités journalières suite, à un congé maternité constaté en 2019 et non présents en 2020 explique la baisse de ce poste.

Les produits de services connaissent une diminution de 23,91 % qui s'explique ainsi :

Nos structures du pôle jeunesse ont été fermées plusieurs mois suite au confinement. Nous avons donc facturé 108 335,82€ de moins qu'en 2019.

Le chapitre « Impôts et Taxes » n'a pas connu de réels changements en 2020 on constate cependant :

- Une hausse de 34 770,00 € de taxes foncières et autres impôts locaux assimilés, liée à l'augmentation progressive de la population de la Commune.
- Une hausse de 9 552,00€ de rôles supplémentaires
- Les attributions de compensations de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire sont identiques à l'année 2019.
- Une augmentation de 1 610,00€ concernant la taxe pylône
- Une diminution de 8 978,71€ concernant la taxe sur la consommation finale d'électricité
- Une augmentation de 6 513,43 € des taxes sur les droits de mutation.

Les dotations et participations, seconde source de financement de la Ville, ont connu une hausse de 5,28% entre 2019 et 2020. Les écarts les plus significatifs étant :

- Sur les recettes provenant de la CAF pour le service Enfance – Jeunesse et Affaires Scolaires (compte 7478) avec une augmentation de 27 709,42 € (+ 19,12%).
- Sur la Dotation de Solidarité Rurale avec une augmentation de 12 503,00 €, soit 6,55 %.

Les autres produits de gestion subissent une baisse de 10,44% qui s'explique par l'absence de recette pour le carnaval, la boum et la location de la salle des fêtes.

Concernant les produits exceptionnels, on constate en 2019, la mise en débit de l'ancien comptable public, ainsi que par le transfert des derniers fonds liés à la reprise de la Halte-Garderie Les Oursons alors qu'en 2020 seul un remboursement d'électricité figure sur le compte.

N°2021-025

Finances - Budget Principal - Compte de Gestion 2020 - Approbation et autorisation de signer

Dépenses de fonctionnement	CA 2019	CA 2020	Évolution
011 – Charges à caractère général	788 160,54 €	694 827,09 €	-11,84 %
012 – Charges de personnel	1 771 623,30 €	1 801 980,93 €	1,71 %
014 – Atténuations de produits	245 986,00 €	246 490,00 €	0,20 %
65 – Autres charges de gestion	177 814,25 €	183 350,92 €	3,11 %
66 – Charges financières	35 886,26 €	30 185,76 €	-15,88 %
67 – Charges exceptionnelles	39 165,31 €	11 880,00 €	-69,67%
022 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	/
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 155,70 €	13 353,62 €	19,70 %
TOTAUX	3 069 791,36 €	2 982 068,32	-2,86 %

Les dépenses de fonctionnement connaissent une baisse de 2,86 %.

Le chapitre 011 diminue de 93 333,45 € (- 11,84 %), comme suit :

011 – Charges à caractère général	CA 2019	CA 2020	Evolution
Chapitre 60 - Achats	436 718,97 €	444 776,99 €	1,85 %
Chapitre 61 – Services Extérieurs	258 809,42 €	190 194,01 €	-26,51 %
Chapitre 62 – Autres services extérieurs	84 336,15 €	54 632,09 €	-35,22 %
Chapitre 63 – Impôts et taxes	8 296,00 €	5 224,00 €	- 37,03 %
TOTAUX	788 160,54 €	694 827,09 €	-11,84 %

Au vue de la pandémie, beaucoup d'activités ont été stoppées.

Les charges de personnel augmentent de 1,71%. Cela s'explique à la fois par l'évolution de carrière des agents (avancements d'échelons, avancements de grades) et le remplacement des agents en arrêts.

Le chapitre 65 augmente à hauteur de 5 536,67 €, et plus particulièrement concernant les indemnités des élus.

N°2021-025

Finances - Budget Principal - Compte de Gestion 2020 - Approbation et autorisation de signer

Recettes d'investissement	CA 2019	CA 2020	Évolution
10 – Dotations diverses (hors 1068)	278 518,82 €	171 594,40 €	-38,39 %
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés (résultat n-1)	380 701,14 €	285 700,61 €	-24,95 %
13 – Subventions d'équipement	330 346,16 €	468 331,60 €	41,77 %
16 – Emprunts	0,00 €	0,00 €	/
040 – Opérations d'ordre entre sections	11 155,70 €	13 353,62 €	19,70 %
041 – Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	/
TOTAUX	1 000 721,82 €	938 980,23 €	-6,17 %

Au sein du chapitre 10, le montant du FCTVA passe de 201 607,00 € en 2019 à 103 514,00 € en 2020.

La somme de 285 700,61 € a été affectée au compte 1068, elle correspond au besoin de financement constaté au 31/12/2019 pour la section d'investissement.

Le chapitre 13 évolue à la hausse, compte tenu des nouvelles subventions accordées en cours d'année, pour les différents projets.

Pour finir, la Commune n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2020.

Dépenses d'investissement	CA 2019	CA 2020	Évolution
20/21/23 – Dépenses d'équipement	648 268,73 €	360 874,79 €	- 44,33 %
16 – Amortissement capital dette	283 902,00 €	244 731,09 €	-13,80 %
040 – Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	/
041 – Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	/
TOTAUX	932 170,73 €	605 605,88 €	- 35,03 %

Les dépenses d'équipement baissent de manière significative compte-tenu de la conjoncture, tous les projets ont été stoppés.



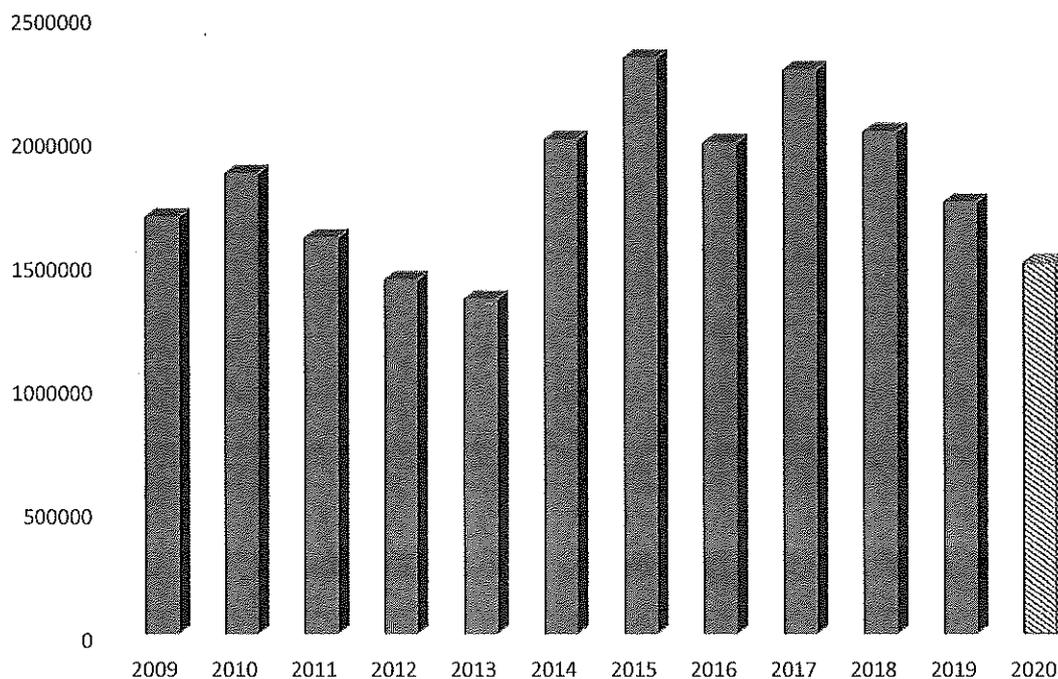
N°2021-025

Finances - Budget Principal - Compte de Gestion 2020 - Approbation et autorisation de signer

LA DETTE

L'encours de la dette, c'est à dire le montant total du capital des emprunts restant à rembourser, au 31 décembre 2020, est d'un montant de 1 501 344,63 €. La somme de 244 731,09 € correspond au remboursement du capital des emprunts souscrits, pour l'année 2020.

VARIATION DE L'ENCOURS DE LA DETTE



Le Doyen d'âge du Conseil municipal sollicite l'Assemblée délibérante afin qu'elle approuve le Compte Administratif 2020 du Budget Principal.



N°2021-025

Finances - Budget Principal - Compte de Gestion 2020 - Approbation et autorisation de signer

Le doyen du Conseil municipal Raymond DOUARE fait procéder au vote.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS :

20 POUR : Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Pascal FOULON.

1 NON VOTANT : Frédéric CUILLERIER.

*Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le*

30 MARS 2021

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

30 MARS 2021

30 MARS 2021

Célia VALERO.

